

Genre du véhicule

Fiche d'homologation No

Cyclomoteur

CH 7607

Marques des véhicules	ALPA ALPINA CRESTA KRISTALL MONTANA MOOR/RODEO SCHWALBE STACO TORNADO UTO
Constructeur du cadre	ALPA-WERKE AG, CH-8370 Sirmach
Constructeur du moteur	FICHTEL & SACHS AG, D-8720 Schweinfurt / ERD
Identification	devant le No du cadre "MI"
Plaquette constructeur	à l'avant sur tête de direction (marque du véhicule)
Numéro du cadre	à gauche, en bas sur le support du moteur
CM + Fiche d'homolog.	à gauche, en bas sur le support du moteur
Identification du moteur	"SACHS 535/1A CH 49 cm ³ " plaquette, à droite en haut sur le carter du moteur
A partir du No de cadre	MI 9600
Importateur principal	Véhicule homologué prototype

Construction du véhicule

Construction du cadre

Suspension

Transmission

Nombre de vitesses

Croue entraînée

Entraînement

Couronne fixée

Tour complet du pédalier

Longueur des manivelles

Selle/Guidon réglable

Frein roue avant

Frein roue arrière

Équipement suppl.

Moteur

Marque

Alésage

Cylindrée

Puissance

Régime du moteur

Marque carburateur

Silencieux

Silencieux d'aspir.

Déparasitage

Bruit

Vhc en marche

à l'arrêt

Mesure des gaz

Type

Course

à U/min

à 30km/h

Gicleur princ.

filtre à air sec avec grille métallique

OCB annexe 8, chiffres 3+4 = 8

dB/A à U/min

dB/A à U/min

535/1A CH

44,0

3800

-

48 - 54

48 - 54

Vmax 29,2 km/h

2850

Dimensions

Longueur

Largeur guidon

Hauteur max.

Empattement

Réservoir carburant

Poids

Poids à vide

Poids garantie

Dimens. pneus

Charge avant

Charge arrière

pour Vmax

1740

690 (largeur 710)

1110

1140

4,0 litres

47

160

2 1/4 - 17

100 / 2,5

100 / 2,5

50

Équipement

Feu de route

Feu de croisement

Feu rouge

Catadioptr

Catadioptr aux pédales

Béquille

Antivol

Puissance génératrice

Avertisseur

-

CEV CH 1 2902 01 15 watts

ULO CH 1 0534 01 2 watts

I (E)

ASTI-PLAST CH 1 1605

centrale

verrou au guidon

19 watts

timbre cycle

Jantes: E 1.35 x 17 Grimeca roues intégrales en alliage léger

Indications pour le permis de circulation

Marque voir ci-dessus Type Mini 535 FH No CH 7607

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Insonorisation : éléments de caoutchouc entre les ailettes de refroidissement:
à la culasse = -
au cylindre = 30 pièces.

**) Complément du 15.09.1983 - jak

Mesure des gaz : selon les prescriptions 01.10.1983

Numéro d'homologation = CH 00 0204 (Approbation valable pour gicleur princ. 52)
Emplacement du signe d'homologation = à gauche, en bas sur le support du moteur
Emissions des gaz d'échappement = CO 3,73 g/km, HC 3,66 g/km

+) Complément du 30.10.85 à Berne - WS

Variante de silencieux : 610 x \varnothing 55 mm, désignation "CH 91", (valable uniquement pour les vhc ayant déjà été mis en circulation; la fiche de barrage du 01.07.85 reste en vigueur)

Lieu et date de l'homologation Berne, 24.02.83
Sta/jak

Remplace Fiche d'homologation CH 7607 du 15.09.83
Variante de silencieux (30.10.85) - WS

Service fédéral d'homologation

Cyclomoteur

ALPA, ALPINA, CRESTA,
KRISTALL, MONTANA,
MOOR/RODEO, SCHWALBE,
STACO, TORNADO, UTO

Mini 535

CH 7 6 0 7

FICHE DE BARRAGE

Vérification de la conformité au type homologué

Constatations:

- vitesse maxi = 31,6 km/h (autorisé 30,0 km/h)
- mesure du bruit = 71,0 dB(A) (limite 67,0 dB(A))
- puissance maxi = 1,139 kW à 4060 /min (valeur d'homologation
0,85 kW à 3800 /min)
- puissance du moteur à nVmax = 0,597 kW à 5800 /min (autorisé 0,44 kW)

Décision du Service féd. d'homologation (art. 103, 2e al. OAC)

L'approbation du type est retirée avec effet immédiat.

Berne, 1.7.85 Gau/Ni

Modification de la décision du 1er juillet 85 (contrôles subséquents 2. - 8.7.85)

Pour les cyclomoteurs dont le permis de circulation a déjà été délivré (art. 91 OAC), des plaques de contrôle seront remises, si une attestation écrite du détenteur de la fiche d'homologation ou du représentant de marque existe, selon laquelle le cyclomoteur en question est équipé après coup du système d'échappement homologué no "82 CH/2". Il est recommandé aux autorités d'immatriculation de faire des contrôles par sondages.

Berne, 1.7.85/15.7.85 Gau